A la Chambre des Représentants.

Presse Associée.

Washington, 13 février.—C'était jour de combat aujourd'hui à la Chambre des Représentants.

La discussion générale du budget du service civil était à l'ordre du jour, et elle a servi de base à une attaque des démocrates contre les immenses crédits accordés par le congrès actuel, crédits que M. Sayers et M. Dockery estiment à la somme totale de $1,045,000,000.

M. Dockery a rendu hommage au *speaker* Reed et l'a exonéré de toute responsabilité dans les allocations faites.

Une fois la porte ouverte la discussion est naturellement entrée dans la politique. Les mérites respectifs des tarifs McKinley et Wilson au point de vue des revenus ont été attaqués et défendus.

M. De Armond, du Missouri, a prononcé à la fin de la séance un brillant discours en faveur de l'île de Cuba, discours qui lui a valu des marques d'approbation de la part de la Chambre.

On a donné à entendre aujourd'hui qu'une tentative serait faite lundi prochain pour faire voter le budget en décidant la suspension des règlements, mais M. Cannon, le rapporteur, a déclaré que c'était faux.

Cependant il existe un mouvement en faveur d'une telle mesure, mais il semble manquer de la force nécessaire.

Les partisans de quelques intérêts non compris dans le projet désirent combattre à la chambre pour triompher des décisions de la commission.

DERNIERE HEURE.

L'étalon d'or au Japon.

Presse Associée.

Yokohama, Japon, 13 février—D'après les journaux le gouvernement japonais va présenter, à la session actuelle de la diète, un projet de loi pour l'établissement de l'étalon d'or, à la parité de 1 à 32 avec l'argent.

Renforts envoyés à l'Escadre Anglaise dans les eaux Crétoises.

Presse Associée.

La Valette, île de Malte, 13 février—Les canonnières de première classe Harrier et Dryad, le croiseur de troisième classe Blazer et le contre-torpilleur Ardent ont quitté aujourd'hui le port de La Valette pour renforcer la flotte anglaise dans les eaux crétoises.

Le cuirassé de première classe Ramillies partira lundi prochain.

La flottille grecque à la Canée.

Presse Associée—Tous droits réservés.

La Canée, île de Crète, 13 février—On rapporte ce matin à La Canée que la flottille de torpilleurs grecs arrivée hier sous le commandement du prince George de Grèce a réussi, en dépit de la surveillance exercée par les navires de guerre étrangers, à débarquer pendant la nuit des armes, huit cents caisses de munitions et trois cents caisses d'approvisionnements destinés aux insurgés rassemblés en grand nombre sur les collines avoisinantes.

On dit aussi que les Grecs ont l'intention d'envoyer à terre un colonel, quatre vingts artilleurs et quelques canons.

Les insurgés, après avoir proclamé leur indépendance et l'union de la Crète et de la Grèce ont formé, [illegible] vendredi dernier, un gouvernement provisoire.

[illegible] sont maintenant en possession [illegible] grande partie de l'île, et ils menacent les villes importantes.

D'après les rapports reçus il serait question du débarquement de détachements par les flottes étrangères.

Un article à sensation.

Presse Associée.

Paris, France, 13 février—Dans un article sur la question crétoise, "Le Gaulois" dit que pendant son séjour à Paris, en novembre dernier, le roi de Grèce a informé le gouvernement français que, ne pouvant plus longtemps résister aux aspirations de son peuple et connaissant les dispositions peu amicales de la Russie, il se voyait obligé de se rapprocher de l'Autriche et de l'Angleterre.

"Le Gaulois" déclare aussi qu'une grande sensation a été causée dans les cercles diplomatiques au reçu de l'information établissant que l'empereur d'Allemagne avait annoncé son adhésion à la politique de la France et de la Russie en Orient.

"Le Gaulois" n'en a pas moins averti l'Allemagne que la France ne perdra pas de vue la question de l'Alsace et de la Lorraine.

A Heraklion.

Presse Associée.

La Canée, île de Crète, 13 février—On annonce qu'un navire turc qui essayait de quitter le port d'Heraklion a été forcé de retourner par un croiseur grec.

La question crétoise.

Presse Associée.

Londres, 17 février—L'Europe entière suit avec la plus grande anxiété les effets du "pétard" crétois, car une étincelle peut la mettre en feu.

Tout le monde comprend que le moment actuel est le plus critique depuis l'intervention des puissances dans les affaires de la Turquie.

L'envoi hardi du prince George de Grèce avec une flottille de torpilleurs a causé un grand émoi dans les cabinets européens; des dépêches à cet égard ont été échangées entre les gouvernements d'Europe et leurs ambassades.

Une activité exceptionnelle règne au Foreign Office; les télégrammes de l'Orient se sont rapidement succédés et le marquis de Salisbury a eu hier des entrevues spéciales avec les ambassadeurs de Russie, d'Autriche et d'Allemagne.

L'importance de ces entrevues est démontrée par le fait que le comte Von Hatzfeld, malgré son mauvais état de santé qui l'a empêché de faire une visite à l'impératrice Frédéric, à son arrivée à Londres, hier, s'est rendu au Foreign Office, où il a dû être porté dans l'escalier.

La note de la Grèce aux Puissances.

Presse Associée.

Londres, 17 février—La note envoyée aux puissances par la Grèce pour justifier son attitude est rédigée en termes si énergiques qu'elle est considérée dans les cercles officiels de Londres comme presque l'équivalent d'une déclaration de guerre à la Turquie.

Cette note accuse les soldats turcs de pactiser avec les musulmans, dit que l'envoi de renforts signifie le renouvellement des atrocités envers les chrétiens, et se termine en disant qu'il incombe, en conséquence, à la Grèce de prévenir à tout prix le débarquement des renforts, non seulement par sympathie, mais comme un devoir envers la population grecque de l'île, "qui vient de déclarer solennellement sa détermination de n'accepter que l'union avec la mère-patrie."

L'attitude menaçante envers la Turquie est une volte-face complète de la part du roi George, qui avait toujours montré des dispositions modérées et pacifiques, et les commentaires vont leur train.

On exprime l'opinion que la Grèce doit être en mesure de compter sur l'appui de personnages influents et sur la tolérance des autres, et tout indique que la Russie est derrière elle.

On affirme que la proche parenté entre les deux familles régnantes est pour quelque chose dans la crise actuelle, et on se demande ce qui s'est passé pendant la conférence du Tsar et du roi George à Copenhague, l'automne dernier.

Dans les Balkans.

Presse Associée.

Londres, 13 février—Les dépêches reçues des capitales européennes indiquent une certaine sympathie pour la Grèce, mais les gouvernements craignent, s'il est permis à ce pays d'annexer la Crète, un soulèvement dans les Balkans et des efforts pour secouer le joug de la Turquie.

Tous les Etats des Balkans, à l'exception de la Roumanie, sont prêts à se soulever. La Macédoine, en particulier, est anxieuse de "sauter à la gorge de l'empire Ottoman."

Toutefois, les armes sont très rares, malgré une importation récente, mais cette circonstance [illegible] pas, si la Grèce entre en guerre contre la [illegible] de transformer [illegible] en un immense champ de bataille.

C'est la raison pour laquelle les puissances s'opposent actuellement à l'annexion de l'île de Crète par la Grèce; jusqu'au moment où elles auront adopté un plan pour le partage définitif de la Turquie.

Plusieurs journaux étrangers discutent déjà le partage des dépouilles, et un diplomate français, le comte de Chaudordy, a dit aujourd'hui, au cours d'une interview, que l'effondrement de l'empire turc est maintenant inévitable.

La Russie, a ajouté M. de Chaudordy, prendra probablement l'Arménie, la France la Syrie, et l'Angleterre gardera l'Egypte.

De nombreux journaux du continent accusent l'Angleterre de pousser la Grèce, mais ils n'offrent que peu de preuves à leurs allégations.

L'entente entre la France et l'Allemagne.

Presse Associée.

Berlin, 13 février—Les articles publiés dans les journaux français sur l'à-propos d'une entente de la France et de l'Allemagne contre l'Angleterre excitent un grand intérêt à Berlin.

Le *Hamburger Wachrichten*, l'organe du prince de Bismarck s'exprime à cet égard de la façon suivante:

Nous aimerions, dans l'intérêt de la paix, à voir la France se prononcer en faveur de l'Allemagne contre l'Angleterre, mais nous ne croyons pas que la politique française soit disposée à faire un tel choix.

La France est temporairement disposée à coopérer avec l'Allemagne en ce qui concerne l'Extrême-Orient et les colonies africaines, quand la politique est dirigée contre l'Angleterre et surtout quand la Russie la sanctionne, mais nous ne croyons pas un seul instant que la France, dans aucune circonstance, abandonne son espoir de recouvrer la possession de l'Alsace et de la Lorraine et son prestige militaire et politique en Europe.

Grande émoi à la Chambre des Députés de Paris.

Presse Associée.

Paris, 13 février—Un fou du nom de Tremer a causé un grand émoi à la Chambre des députés, cette après midi.

Il est soudainement entré dans la salle en agitant un drapeau et en criant: "La France sera un cimetière en 1900."

Il a été arrêté.

Bulletin Financier.

Samedi, 13 février 1897.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine	$1,540,193 00	$208,262 00
Même temps la semaine dernière	1,553,889 00	258,847 00

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—Les banques sont disposées à être plus libérales, mais la demande continue bonne et les taux fermes.

Papier exceptionnel	7@8
do A1	8@—
Prêts sur garanties collatérales	—@6
Time do do	6@7
Papier hypothécaire	7@8

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIES—

Souverains Victoria	$4 80@4 90
20-francs	$3 80@3 90
Doublons espagnols	$15 40@15 60
25-pesetas espagnols	$4 70
Or léger américain	97@97½
Argent mutilé américain, par oz	52@54
Dollars mexicains	50@52
Sols péruviens	45@46
Pesos chiliens	45@46
Argent anglais, par £	$4 60@4 80
Billets de la Banque d'Angleterre	$4 80@4 90
Billets de la Banque de France	18½@19½

LONDRES—

Taux de la Banque d'Angleterre 3 0[0.

Consols pour l'argent 112 7[16.

Pour accompte 112 9[16.

PARIS—

Rentes—102.47½.

ARGENT EN LINGOTS (PAR ONCE)—

Londres 29⅝.

New-York 64⅝ à 64⅞.

CHANGE.

Le STERLING est calme.

Commercial (60 jours)	483¼@484
Traites de banques (à vue)	487¼

Les FRANCS sont calmes.

Francs de commerce (60 jours)	5.20⅝
Traites de banques (à vue)	5.16¼

REISCHMARKS—94 11[16.

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est calme.

Traites de commerce 25c. d'esc.

Traites de banques $1 00 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Pas de ventes.

AUTIONS ET BONS.

Dernières cotes au N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Canal & Banking Co	100	118	126
Citizens'	100	....	82
Germania National	100	....	110
Germania Savings	100	225	300
Hibernia National	100	....	185
Louisiana National	100	119	130
Metropolitan	100	....	....
N. O. National	100	520	600
People's	50	41	49
[illegible] Savings	100	....	90
State National	100	....	94
Teutonia Savings	100	....	96
Union National	100	....	....
United States Savings	100	....	....
Whitney National	100	....	275
Compagnies d'assurances.			
Crescent Ins	100	48	55
Firemen's	50	8	12
Germania Ins. Co	100	....	....
Hibernia Ins	100	90	100
Home Ins	100	....	39
Lafayette	50	89	....
Merchants' Ins. Co	100	60	70
Mechanics' and Traders	100	....	70
N. O. Ins. Ass	100	68	....
Sun Mutual Ins	100	122	....
Southern Ins. Co	100	90	95
Teutonia	100	131	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	121½	122½
Crescent City	100	59¾	....
Canal and Claiborne	40	40½	46
New Orleans City	100	112¼	....
Orleans	50	19¼	....
St-Charles Street	50	56	....
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	50	41½	42½
Imp. Bonded Warehouse	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co	100	....	....
Metairie Cem'y Ass	100	....	....
M. L. & B. As.		Ex	
N. O. Gas Light Co	100	131	133
N. O. Waterworks Co	100	107½	108½
N. O. Brewing Ass	100	30⅞	32
Jackson Brewing Co	100	180	....
N. O. Cold Storage Co	100	....	....
French Opera Association	250	....	....
N. O. Land Co	10	5	5¾
Sugar Shed Co	100	....	....
Louisiana Electric Light Co	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co	100	....	....
St. Martin's Oil Works		....	....
S'dard F'lees Ex. Co. of Chicago	10	....	....
Jockey Club	100	....	....
Comb. T. Stand		....	....
Edison Elec. Co		....	....
Tchoutoulas Ferment Co		....	....
Rosetta Gravel	100	....	....
Varie. Theatre		....	....
Stafford Mineral Spring		....	....
Independent Oil Works		....	....
Young Men's Ath. Club		....	....
Traction Preff'd		....	....
do commun		....	....
Algiers W. W. & Elect. Co		....	....
Texas and Pacific RR. Co		....	....
Bons d'Etat.			
New Consols		96⅞	97⅛
Constitutional Bds		....	....
Levee Co.			
Atchafalaya Levee Bds		100	100½
Bossier Lev. Bds		95	98½
Caddo Levee Bonds		96	96
5th District Levee Bds		99½	....
Lafourche Lev. Bds		99⅝	102
Lake Borgne Lev. Bds		95⅝	101
Pontchartrain L. B. 15 yrs		100	100½
Pontchartrain L. B. 20 yrs		100	105
Pontchartrain L. B. 50 yrs		96¾	97⅞
Red River Atch. & B. B. Bds		95¾	98
Tensas Basin Bonds		103½	106½
Bons de ville.			
Premium		186	186½
Premium drawn number		222½	....
City 4's		101⅝	101⅝
City 7's, gold		....	....
Privilege on Nos		....	....
Bons divers.			
United States 4's of 1907		112¾	....
U. S. 4's of 1925		122	....
U. S. 5's		113	....
Cotton Exchange Stock		....	....
Mech., Dealers and Lumb		....	....
Sugar Exchange		....	....
Canal and Claib. St. R.R. M. old		....	....
Canal & Claib. St. RR. M. [Gold]		111⅝	115
American Brew'g Co. B'ds		....	....
Algiers W. W. & Elect. Bds Gold		....	....
Jackson Brewery 1st Mort. Bds		....	....
Jackson Brewery 2d Mort. Bds		....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's		127	....
Morgan's L. and T. R. R. 6's gold		116	119
Tex. & Pac. RR. 1st gold mort		....	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort		....	....
Nat. & Red Riv. R.R. 1st mort. gold		....	....
Crescent City RR. 1st 6s		101	....
Crescent City RR. new 5s [Gold]		80⅝	82
N. O. City RR. Co. mort 6s		108½	112
N. O. City and Lake 5s [Gold]		99⅝	101
Natchitoches R. River Valley Bds		....	....
Orleans RR. 6s [Gold]		....	....
St-Charles St. RR. mort		100½	....
Carrollton RR. Co. mort		100	....
Carrollton 2nds 12 yrs [Gold]		109	....
Carrollton 13 yrs [Gold]		110	115
Carrollton 14 yrs [Gold]		110½	116
N. O. Waterworks 1st mort		....	....
New South Bld Ass'n A		....	....
" " " C		....	....
N. O. Brewing Ass'n bonds		....	....
Hyten Land Company Bond 6s		....	....
" " " 5s		....	....
Edison Bonds		....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort		....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort		....	....
Levee S. Cotton Press mort		....	....
Cotton Exchange 1st mort		....	....
Certificats et Warrants.			
Police certificates		....	....
Schoo' certificates		....	....
City scrip, new		....	80
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1890		....	....
Unpaid 8 ans coupons No 12		12c	15c
State school warrants		....	....
Interstate Trans'n Co		....	....
C. St. L. & N. O. Gold 5s		....	....
N. O. Abattoir Co		....	....
N. O. Cotton Ex. 1st Mit		....	....

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 13 FEVRIER 1897.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship am Rover Reed, Puerto Cortes, Bond sur lest

Steamship norv Fulton, Jacobsen, Bluefields, Nic

Steamship am Aransas, Hopner, Key West Port Tampa et Punta Gorda.

ARRIVES.

BATEAUX A VAPEUR.

Parlor City, Brunner, Monroe

Arrivages de produits.

MONROE—par steamer Parlor City—288 balles coton 60 sacs graine coton

Reçu par les chemins de fer:

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—1125 balles coton

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD & YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR.—1723 balles coton

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—143 balles coton

N ORLEANS & NORTHEASTERN RR—1253 balles coton

SOUTHERN PACIFIC COMPANY—823 balles coton

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE R. R.—Fret assorti.

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR. Fret assorti.

FAITS DIVERS.

Nouvelle-Orléans, 14 Fév. 1897.—Indications pour la Louisiane—Temps beau; vents du nord à l'ouest.

Température du 13 février 1897.

Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens, No 142 rue de Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	46	8
Midi	56	13
3 P. M.	62	17
6 P. M.	60	16

Mariages, naissances et décès inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES—Joseph Roberts Jr. à Mary Whisker, Vve J. Grossman; James C. Turner à Mlle Rita Rusch; Charles H. Smith à Mlle M. Sélina Zundt; Nicholas Gatierres à Lena Fera, Vve Louis Serpas; Jacob Reuther à Mlle Régina Schutten, Peter H. Dreyer à Mlle Louise E. Hildebrandt; Homer Deslattes à Mlle Victoria Rivière; Louis Henry Shadwell à Mlle Caroline Schwarz.

NAISSANCES—Mmes G. Blanc, une fille; A. Bachemin, une fille; H. Blum, une fille; G. A. del Corral, une fille; V. Fontaine, un garçon; J. D. Gorret, un garçon; P. L. Klemmer, un fils; B. Mancuso, une fille; W. A. Martin, une fille; J. Pajo, un garçon; C. Sick, une fille; S. H. Smith, un garçon; B. Trescases, une fille; C. W. Wardle, une fille.

Décès.—J. Saner, 60 ans, 2033 St-Thomas; Mme Veuve Rosa McShane, 61 ans, 1314 Septième; Mme Veuve Mary L. Connolly, — ans, St-Charles, entre Septième et Huitième; Louis A Kœnig 63 ans, Bienville et Alexandre; G. Ferrasena, 58 ans, 960 St-Philippe; R. S. Dyer, 73 ans, 2715 Carondelet; Mme Vve Caroline Hofner, 75 ans, 329 S. Prieur; Mme Vve Johannaga Tag, — ans, 425 Howard; A. Garrett, 3 ans, 520 Gravier; Sallie Randolph, 60 ans, 2505 Gravier; Mme Vve Henry Hillman, 50 ans, 1915 Français; Louisa Anderson, 18 ans, 1918 Foucher; Mary Wolf, 1 mois, 1224 Gravier.

Ventes Inscrites au Bureau des Aliénations.

N. O. Home Insurance Co. à Mlle A. Cooley, deux terrains bornés par les rues Cortez, Scott, Palmyre et Banks, $450.

Mme J W. Barns à T Freeba, un terrain borné par les rues Victoria, N. Peters, Marigny et Mandeville, $1,000.

A. Hero Jr à F. Roth un terrain borné par les rues Perdido, Liberté, Howard et Gravier, $1000.

C. F. Luthgens à Mme S. Siler, un terrain borné par les rues Royale, Dauphine, Montegut et Clouet, $1350.

M Brown à Vve J. Bemel, un terrain borné par les rues Washington, Burdette, Quatrième et Plum, $100.

C. W. Theurer à O Ganton, trois terrains bornés par les rues Nord Peters, Quartier, Gallatin et Hôpital, $5,625.

J B Lutenbacher à Frank Lutenbacher, un terrain borné par les rues Broad, Onzaga, Lapeyrouse et Roues Ha. $150.

Mlle C. Cros à W. H. Rooney, un terrain borné par les rues Laurent, Joséphine, White et St André, $2,625.

La succession Alfred Moulton à Mme T. T. Moulton, un terrain borné par les rues Seconde, Prytanie, Troisième et St Charles, $23,333 33.

Ventes totales, $30,733 33.

HOTEL DE VILLE.

Permis pour bâtir livrés hier à l'Hôtel de Ville:

Mme J. James Jackson, résidence à quatre étages, bornée par les rues Tchoupitoulas, Peters, Natchez et Gravier, $23,000.

M. R. Bagley, résidence, bornée par les rues Carrollton, Tulane, Pierce et Gravier, $1 800.

Mme M. Thomas cottage double, rue Tolédano, entre Carondelet et Harmony. $900.

TRIBUNAUX.

Cour de Circuit des Etats-Unis.—Dans l'actif de la Banque Nationale Mutuelle se trouvent les billets de Parker Carle, qui faisait jadis des affaires dans le comté de Jackson, Mississipi, et qui est, pour le moment, insolvable. Les billets s'élèvent à $6,281 20. Carle a été autorisé par le contrôleur à faire un compromis, en vertu duquel, la banque pourrait sauver une somme de $470.

Le juge Parlange a autorisé, à son tour, le compromis.

Première Cour de Police Correctionnelle—Henry Washington—ivresse; $2 50 d'amende ou 11 jours d'incarcération.

Ella Patterson, Ernest Starburg, Alex Newton, Robt. Marshall, R. E. Lovelady—allures suspectes; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Mis sous caution:

David Lyons, attaque à main armée, Renvoyé devant la Cour Criminelle:

Edw Flynn, attaque et blessure, Wm Edwards larcin; Theresa Mitchell, P. Bertucci, Peter Paul, violation de la loi du dimanche.

Coups de couteau.

Hier soir, à dix heures un quart, Eugène Comfort, en passant à l'intersection des rues St-Joseph et Constance, a été attaqué par des hoodlums inconnus. L'un deux lui a donné deux coups de couteau dans le dos. Après avoir reçu les soins des étudiants de l'hôpital, Comfort a été conduit à son domicile, coin St-Joseph et Tchoupitoulas.

$500 de caution.

Les premières poursuites contre le nommé Edward Flynn, pour avoir grièvement blessé Cockey Grannon, le 9 février, à l'angle des rues Dryades et Melpomène, ont été entamées, hier matin, à la Cour du recorder Finnegan.

Le premier témoin, Walter Pres, a déclaré qu'il servait des boissons, quand la querelle a éclaté.

Grannon et John Martin se trouvaient dans le café lorsque Flynn est entré.

Les trois hommes ont vidé un verre ensemble; et dès que Flynn a manifesté l'intention de se retirer, Grannon l'a menacé de son revolver qu'il semblait vouloir tirer de sa poche.

C'est alors que Flynn l'a blessé. Jérôme, le second témoin, a corroboré le témoignage de Pres. John Martin, le compagnon de Grannon, a affirmé qu'il se trouvait dans la cour, quand ce dernier a été blessé.

M. Chandler Luzenberg, l'avocat de Flynn, a demandé l'acquittement de son client, mais le juge n'étant pas tout à fait convaincu que Flynn avait été attaqué, l'a envoyé devant la Cour Criminelle sous $500 de caution.

Grannon est maintenant hors de danger.

Depuis le 31 août 1891, il a été arrêté 32 fois.

Un Suicide comme on en voit peu.

Nous avons à constater un suicide qui étonne par le sang froid et la patience avec lesquels il a été préparé et consommé. Il a eu lieu, durant l'avant-dernière nuit, au Cosmopolitan Hotel, et c'est hier matin qu'on l'y a découvert.

Le gardien de l'Hotel, Andrew Hottrick, en faisant sa ronde au 5e étage, sentit une étrange odeur. Il cherche à s'en rendre compte et vit bientôt qu'elle provenait du No 117. Il frappa à plusieurs reprises à la porte. Pas de réponse. Il monta sur une chaise et regarda par l'imposte. Le lit était vide. Tout cela semblait bien étrange. Hottrick força la porte. Il aperçut dans la baignoire un homme qui paraissait endormi, mais qui était réellement mort. Hottrick avertit immédiatement le propriétaire et appela les officiers de police Cornan et Wilson et l'on prévint par téléphone le coroner. Plusieurs officiers de police arrivèrent, ainsi que plusieurs représentants de la presse.

Rien de saisissant comme le spectacle auquel tout ce monde-là assista.

La chambre occupée par le mort est d'environ 10 pieds de long sur 7 de large. On sut bientôt que le suicidé était un nommé C. A. Jackson, de Jackson, Michigan. On a de la peine à s'expliquer le sang-froid avec lequel le malheureux a fait tous les préparatifs de son suicide. Il avait enlevé un matelas de son lit, l'avait placé au fond de la baignoire, avait bouché hermétiquement toutes les ouvertures de l'appartement, et rempli soigneusement toutes les fissures, toutes les fentes par où pouvait pénétrer l'air. Il ouvrit le gaz, et, un roman à la main, intitulé "A Miserable Woman," il attendit la mort. Il est à supposer que, pour hâter le moment suprême, il avala une dose de morphine; car on trouva près de lui une fiole à moitié vide. Il avait d'ailleurs une seringue hypodermique qui prouve qu'il avait l'habitude de la morphine.

Le Dr Fesner, en arrivant, a constaté la mort par asphyxie, au moyen du gaz d'éclairage.

En faisant des recherches pour s'expliquer les causes de ce suicide, on trouva une lettre qui disait: Je suis un Elk et un Maçon. Ces deux sociétés peuvent m'enterrer convenablement. Sinon, ayez soin de me faire enterrer décemment, j'ai amplement de quoi payer les frais que peut causer ma mort.

Signé: C. A. JACKSON.

Jackson, Michigan.

Il n'avait pour bagage que les objets que l'on porte d'ordinaire en voyage. Il était, paraît il, surintendant de la Jackson Manufacturing Co., de Jackson, Michigan. Il s'était fait enregistrer à l'hôtel le 10 février.

On n'avait rien remarqué d'étrange dans ses manières; il avait d'abord été installé dans une chambre près du bureau; mais il avait demandé un appartement à un étage élevé.

Ce qui fait croire que, dès son arrivée, il était décidé à se suicider. Pas d'argent, pas d'objets de valeur, rien qu'une ancienne montre d'argent.

On a trouvé le billet étrange qui suit sur une feuille de papier:

"Je crois que tout finit avec cette vie; qu'il n'y a rien au-delà. Le tombeau est notre destinée suprême. Jésus et sa morale, tout cela est un mythe, autrement, il m'aiderait à garder ma foi; il aurait pitié de moi. Je ne demande ni bonheur, ni luxe, ni quoi que ce soit pour moi; mais seulement un peu de pitié pour celui à qui je vais faire tant de mal aujourd'hui. Que son avenir ne soit pas trop misérable, mon Dieu!

Le propriétaire de l'hôtel a fait savoir la nouvelle à la maison Jackson et fait conduire les restes à la morgue, attendu que personne ne les réclamait, Frantz et Schoen ont été avertis de se préparer à le transporter dans le Michigan.

Escroquerie.—Un jeune homme du nom de Frank Lucia domicilié rue Decatur, 1031, a été accosté, hier matin, par un nommé John Petro, soi-disant un étranger, et lui a demandé où il fallait s'adresser pour se faire payer un mandat postal.

Le jeune homme, ne doutant pas de la bonne foi de Petro, lui a offert de faire payer l'ordre par un ami. L'offre, sitôt faite, a été acceptée et Lucia s'est présenté à M. Simon Levy, surintendant de la sous-station No 3, à l'angle des rues Décatur et St Philippe, qui lui a remis le montant, $50 99.

Le mandat était signé du maître de poste de St-Francisville, Lne, et daté du 4 juin 1896.

Quelques heures plus tard, M. Levy apprenait à la poste que le mandat n'avait aucune valeur.

Le signalement de Petro a été donné à la police.

Un filou.

Un individu du nom de Baumann a, hier, ouvert un livre au champ de courses et, après avoir donné pour $350 de paris, a levé le pied.

La police a reçu l'ordre de l'arrêter à première vue.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leur articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, chapeaux et articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal. 2me district

nov 22—1 an—mer,jeu,dim

C. LAZARD & CO., LTD.

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Canal et North Peters.

18 nov—Dim Mar Jeu Sam

SOCIETE FRANÇAISE.

Grand Bal Annuel.

C'est le samedi, 27 février, qu'a lieu décidément, le grand bal que donne chaque année, à peu près à pareille époque, la Société Française de Bienfaisance d'Assistance Mutuelle.

C'est, comme on le sait, une des soirées les plus courues qu'il y ait chaque hiver, à la Nouvelle-Orléans. Ce bal est une des principales ressources de cette société, la plus nombreuse de ce genre, peut être, qu'il y ait aux Etats-Unis, et surtout la plus sérieusement bienfaisante de toutes celles que nous connaissons.

La direction fait de grands préparatifs. Il faut nous attendre à une magnifique fête et surtout à une énorme assemblée.

Nous reviendrons sur ce sujet.

Attaque nocturne.

James Montgomery, âgé de 18 ans, domicilié rue Conti 1812, se rendait chez lui, hier soir, à 6 heures 20, lorsqu'arrivé à l'angle des rues Franklin et Conti, il a été attaqué par deux nègres. Pendant que l'un d'eux lui retournait les poches, l'autre le couchait en joue avec un revolver. Les malfaiteurs se sont enfuis après lui avoir pris $6.

Une visite officielle.

Le consul du Mexique, M. J. J. Jimenez, chevalier de la Légion d'honneur, accompagné de son chancelier, M. Miguel Barrera, s'est rendu hier à bord du croiseur français le *Dubourdieu*, pour faire visite au contre-amiral Pougin de la Maisonneuve, invité par ce dernier.

La visite a été courte mais fort agréable. Il a été fait à M. Jimenez un accueil des plus flatteurs. Un salut de treize coups de canon a été tiré à son départ.

F. P. F.

Nous devons à la courtoisie du "Lord of Misrule" une fort gracieuse invitation au bal que donneront les Forty Phunny Fellows, le 25 de ce mois au Athenæum Hall.

Club Athlétique Morris.

Les membres du Club Athlétique Morris donneront une soirée le vendredi 26 février prochain dans la salle de l'Union Française, rue Remparts.

A en juger par le nombre des entrées déjà placées il y aura foule.

Les exercices commenceront à huit heures précises.

Rixe.

Vers dix heures 30 hier matin, une querelle est survenue à l'angle des rues Atlantic et Patterson, à Alger, entre Patrick McKnight, le chauffeur du steamer "Alger," et un nommé Jos. Davis. Ce dernier a été blessé au visage et à la tête. Il a reçu les soins du Dr. A. J Babin et McKnight a été arrêté par le sergent Roux.

Voleur Arrêté.

Tom Carey a été arrêté, hier soir, à huit heures, par le capitaine Boyle et l'agent de police C. S Phillips qui l'ont écroué au poste du onzième precinct. Il est accusé d'avoir volé des outils, ces jours derniers, au pied de la rue Jackson, ils appartenaient à Marshal, Delaney et Smith.

Pris sur le fait.

A quatre heures, hier après-midi, Mme Mary B. Crane, domiciliée rue Freret 416, se trouvait devant une vitrine, rue du Canal, près Dauphine, lorsqu'elle s'aperçut qu'on venait de lui voler son porte-monnaie.

Tout d'abord, elle fit peser ses soupçons sur un nommé Geo. Wheeler, comme étant l'auteur du vol, car l'individu se trouvait à côté d'elle, et les agents de police Long et Pete l'ont aussitôt arrêté.

Wheeler s'est premièrement déclaré innocent, mais lorsqu'il a vu les agents de police s'avancer, il a offert à Mme Crane de lui rendre son porte-monnaie.

Il a été écroué au poste du troisième precinct, ainsi qu'un compagnon, Geo. Raymond, alias "Kidney Jim."

Présentation de drapeaux aux écoles Webster et Jefferson

Les membres de l'Ordre patriotique des Fils de l'Amérique présenteront aujourd'hui des drapeaux aux écoles Webster et Jefferson de la Nouvelle Orléans.

Les membres du comité se rendront aux diverses écoles escortés de miliciens.

Les drapeaux seront remis par le colonel Jno. C. Wickliffe.

Les élèves chanteront des chansons patriotiques.

Le rendez-vous des invités est à l'école située à l'angle des rues Dryades et Erato, à une heure.

Il y aura certainement foule pour assister à cette cérémonie patriotique.

Arrestation.

Wm. Edwards a été arrêté, hier matin, à l'angle des rues Lafayette et Remparts, par les détectives Rainey et Dale qui l'ont conduit à la station du premier precinct.

Il est accusé d'avoir commis plusieurs vols dernièrement. Il avait sur sa personne, lors de son arrestation, des objets volés dans le magasin de MM. Alaywick frères, rue Sud Remparts, 618.

Le juge Finnegan l'a envoyé devant la cour criminelle sous $250 de caution.

Le colonel Monier mis sous caution.

Vers trois heures hier après-midi, le colonel Monier a été mis en liberté, ayant fourni la caution de $6000 exigée par le juge Moise.

Mme Vve Viovani de Marsini a signé pour $3,000, et Antonio Viggio et F. Garland ont signé pour $1,500 chacun.

ABSOLUMENT PURE.

Célèbre par sa grande efficacité comme levain et sa salubrité met les aliments contre l'alun et toutes formes d'adultération communes aux qualités inférieures.

ROYAL BAKING POWDER CO., New York.

FEUILLETON.

No 55. Commencé le 13 décembre 1896

UNE

Dramatique Histoire.

GRAND ROMAN INEDIT.

DEUXIEME PARTIE.

IV

L'ILLUSION.

—Suite—

—Tu ne peux pas la.... reconnaître?

—Non. Elle est née quand ton père vivait encore. Si je voulais donc établir qu'elle est ma fille, ce serait une enfant adultérine, et la loi ne reconnait pas les enfants adultérins. Je ne peux pas davantage l'adopter parce que j'ai un fils et que l'adoption n'est pas permise aux personnes ayant des descendants légitimes....Oh! M. Revillard, avant de mourir, car tu te rappelles qu'il est mort il y a deux ans, m'a bien expliqué tout cela, va! Mais je puis demander au Conseil d'Etat, avec l'appui du fils de M. Revillard qui lui a succédé, que Suzanne porte officiellement notre nom.... Tu ne t'y opposeras pas, n'est-ce pas?

—Peux-tu me demander cela, mère? Ma petite sœur chérie.... ma Suzanne?.... "Suzanne", par exemple, c'est bien son nom?

—C'est le dernier de ses noms de baptême; je l'ai choisi parce que je le préférais aux autres, et puis pour détourner les soupçons des personnes qui auraient pu connaître l'enfant, chez sa nourrice, sous le nom de Louise.... toujours sur le conseil de M. Revillard.

—Et.... ce notaire ne craint pas que, à un moment donné, les père et mère ou l'un des deux ne veuillent nous reprendre la chère enfant?

—Non, puisque toutes les dispositions sont prises au cas où Suzanne trouverait à se marier ou, de toute autre façon, désirerait s'établir.

—Ah! fit Ernest, les yeux tout luisants.

—La rente qui nous est servie disparaîtrait et serait remplacée par une dot de quarante mille francs environ donnée à Suzanne.

Une telle impression de contentement envahit le visage d'Ernest que Mme Leval dit, tout inquiète:

—Mais c'est à Suzanne seule!

—Sans doute, maman; mais Suzanne ne refusera pas de me prêter.... Car il ne s'agit que d'un prêt, en somme....

—Mais, mon enfant, il faudrait, pour que Suzanne touche cette somme, qu'elle se marie...... ou.... qu'elle entreprenne quelque chose!....Et puis, c'est à elle.. Je dois défendre son bien....

—Susanne n'a qu'à manifester le désir de toucher cette somme pour qu'on la lui remette. On ne va pas la forcer à se marier, n'est-ce pas, si cela ne lui convient pas?....Et ses père et mère, qui depuis près de dix-huit ans n'ont pas eu une seule fois l'envie de l'embrasser, seront ravis de n'avoir plus avec elle même ce rapport lointain qui consiste à lui faire servir cent francs tous les mois par un notaire!.... Si tu n'a pas mis Suzanne au monde, elle est bien ta fille, comme elle ma sœur.. Je travaille pour elle comme pour toi; la situation que je conquerrai sera pour elle comme pour toi.... Ce que j'aurai un jour sera à elle comme pour toi.... Et, si elle savait que j'ai besoin de trente mille francs demain, parce que je les ai perdus au jeu, c'est-à-dire une dette d'honneur, une dette qu'on paye avec sa vie quand on ne peut pas la payer avec des billets de banque, eh bien, maman, je suis bien certain qu'elle n'hésiterait même pas une minute!

—Pas même une seconde! prononça alors une voix grosse de larmes.

Et le corps souple et tremblant de la jeune fille vint s'abattre sur les genoux de Mme Leval.

—Oh! maman!.... ma maman chérie, c'est-il possible, ce que tu viens de raconter? Je ne suis pas ta fille, moi? Ce n'est pas en ton sein que j'ai reçu la vie?.... Oh! mère bien-aimée, dis-moi que tu mentais.... ou que tu te trompais.... Mais je veux être, je suis.... je suis bien ta fille!

Et c'était des torrents de larmes, des étreintes.... Et Mme Leval, le visage inondé de pleurs, la caressait, la serrait, lui baisait les yeux, les lèvres.

—Oui, oui, adorée, tu es bien ma fille, mais rien que devant Dieu qui t'a donnée à moi! C'est une autre qui t'a conçue, une autre que tu ne connaîtras sans doute jamais....

—Que la Vierge lui pardonne! murmura douloureusement la jeune fille; mais je ne désire jamais me connaître d'autre mère que toi!.... Oh! que tu as été bonne d'aimer ainsi une étrangère!....

—Tais-toi! Tais-toi!.... Toi, une étrangère, toi qui as la grande moitié de mon cœur!.... Mais pas une mère n'a été heureuse par sa fille comme je l'ai été par toi.... Et si j'avais pu te cacher cela toute la vie!..... Mais le moment approchait où les circonstances me forceraient à tout te révéler; j'eusse voulu le faire bien doucement, bien câlinement, avec ton ami, ton maître à tes côtés.....

—Non! non, maman! s'écria vivement Suzanne. Jamais à lui ni à personne, il ne faudra rien dire.... C'est bien assez que je sache que je ne suis pas ta fille..... Et encore, vois-tu, comme ceci se sera passé la nuit, je tâcherai, demain, de croire que ce n'a été qu'un cauchemar.... Et n'en parlons plus jamais! Oh! Tu es bien ma mère, et je suis bien ta fille... Tu n'as plus besoin de me rien dire, j'ai presque tout entendu, de mon lit, dans mon sommeil d'abord.... Puis, je me suis éveillée, et je me suis levée tout doucement, tout doucement.... Il fallait bien que je vous surprenne pour savoir, sans réticence, ce que mon petit Ernest attendait de moi.

Elle quitta les genoux de sa mère, s'essuya le visage et alla, presque souriante, vers son frère.

Ernest, avec une incomparable habileté, baissa les yeux et dit d'une voix sourde:

—Je suis honteux, Suzanne.... Non, non, je ne veux pas accepter.... Je saurai bien me tirer d'affaire tout seul.... Cet argent, c'est la sauvegarde pour l'avenir...... Je prendrai des arrangements, j'économiserai tout ce que je gagnerai pendant quelques années....

Mais Suzane lui saisissait la tête, lui mettait le plus gentil baiser sur sa fine moustache.

—Voulez-vous vous taire, monsieur!.... Si c'est vrai que j'ai de l'argent, est-ce que je n'ai pas le droit d'en disposer comme bon me semble?.... Vous avez fait le mauvais sujet, le grand seigneur, vous avez joué, et je vous gronderai après-demain; mais, dès demain matin, j'irai chez Me Revillard, et je lui annoncerai que je veux profiter tout de suite des intentions généreuses de ces parents admirables qui me manifestent leur tendresse en billets de banque.... Et vous aurez vos trente mille francs tout de suite, monsieur!

Mme Leval voulut protester.

—Mais il est de mon devoir de m'opposer de toutes mes forces!..

—Oh! maman, dit la jeune fille, tu n'as aucun droit de t'opposer à ce que je dispose librement de ce qui est à moi.... si c'est à moi, du moins!

Elle n'avait jamais eu cent francs à elle; et ces trente mille francs dont on lui parlait lui semblaient une fortune.... Et elle les donnait simplement, gentiment, sans regret.

Elle eut même l'air de se mettre en colère.

—Comment, maman, j'aurais de l'argent et tu voudrais que je le garde, en vilaine avare, tandis que mon petit frère se débattrait contre des ennuis?.... Allons, allons, c'est une affaire entendue! Et que tout le monde se couche! Et que je ne voie plus une larme!

—Ah! chérie! chérie! s'écria Ernest avec un élan où il y avait une bonne part de sincérité. Tu me sauves; mais je te promets, va....

—Tu n'as besoin de rien me promettre. Un gros baiser simplement!

Elle se fit bien embrasser par lui. Elle n'avait pas besoin d'autre récompense.

Malgré la défense de sa fille, Mme Leval s'abandonnait à ses larmes et murmurait:

—O Dieu bon, quel trésor vous m'avez confié!

Mais Suzanne lui fermait la bouche par un baiser.

—Assez, assez, maman!

—Comment te remercierons-nous jamais assez, cher ange?

—En ne me disant plus, jamais, que je ne suis pas ta fille!

V

LA REALITE.

Mme Leval se levait toujours de très bonne heure, pour préparer le déjeuner de ses enfants, car c'était une de ses meilleures joies que de les gâter à leur réveil, de leur apporter, dans leur lit, à Suzanne son thé avec son croissant et à Ernest son café au lait avec ses deux petits pains. Le jeudi et le dimanche, il y avait du chocolat. Et, dès qu'on la voyait dans la rue, avec un vieux manteau et une mantille quelque peu fanée, les voisins disaient:

Voici Mme Leval qui va chercher le déjeuner de ses enfants.

Et il ne manquait jamais d'aimable langue pour ajouter:

—En voilà qui pourront se vanter d'avoir été gâtés. S'ils ne lui donnent pas du tintouin dans l'avenir!

Déjà ces personnes charitables avaient failli triompher, lors de la mésaventure de l'agence de courses.

Un inspecteur de police était venu rôder dans le quartier, avait demandé des renseignements à la concierge de Mme Leval, à ses fournisseurs, et on avait bien cru qu'un scandale allait éclater.

Et puis, tout s'était éteint, brusquement; et Mme Leval avait été plus fière que jamais de son fils et celui-ci encore plus élégant, plus mirliflor que par le passé; mais, évidemment, cela aurait un terme, car il n'était pas possible que M. Ernest Leval gagnât honnêtement de quoi suffire à son luxe de gommeux et à l'existence de bâton de chaise qu'on savait bien qu'il menait au dehors et sur laquelle il fallait les illusions, l'indulgence d'une mère et d'une sœur pour fermer les yeux.

Or, ce matin, le bruit s'était répandu comme une traînée de poudre, que ce même agent de la Sûreté qui, quelques années auparavant, était venu faire une enquête sur les Leval dans le quartier, avait reparu hier, qu'il s'était encore entretenu avec la concierge, avec des voisins, et que, en ce moment, il était chez le coiffeur chargé de raser les joues de M. Ernest et de soigner sa jolie moustache.

Et, lorsque la silhouette de Mme Leval se dessina dans l'embrasure de sa porte, de nombreuses paires d'yeux la guettaient.

Elle s'en aperçut et se sentit toute gênée: pourquoi, aujourd'hui, excitait-elle ainsi la curiosité publique?

Elle fit ses petites courses, ses petits achats; et, au moment où elle rentrait chez elle, elle aperçut un individu qui causait, avec sa concierge, sur le seuil de sa porte.

Elle n'entendit pas, mais devina alors que la concierge disait:

—La voici.

Et l'individu s'éloigna vivement.

Or, cet individu était celui qui, la veille, était venu demander Ernest.

Aussi dit-elle, en passant, à la concierge.

—C'est pour mon fils, n'est-ce pas?